

TRAITOBOIS EXTERIEUR - Gamme bâtiment

TRAITEMENT DE PROTECTION DU BOIS EN EXTÉRIEUR INSECTICIDE, FONGICIDE, ANTI-BLEU



- **TRAITOBOIS EXTERIEUR** est un liquide d'imprégnation pour le traitement préventif et curatif des bois.
- Prévient l'apparition des moisissures (champignons) et des parasites.
- Formule solvantée à haut pouvoir pénétrant dans les bois traités.
- Protège de l'humidité.
- Insecticide à très large spectre d'activité (termites...).
- Ne nécessite pas de dilution. Permet un réel gain de temps.
- Conforme à la directive biocide 98/8 CE.
- N° d'enregistrement Ministère de l'environnement MEEDDAT : 6382.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

- Liquide limpide jaune avec une odeur de solvant lourd.
- Peu volatil.
- Densité à 20 °C : 0,87 ± 0,02.
- Viscosité très faible.
- Point d'éclair en vase clos (Setaflash) : 33°C.
- Non miscible à l'eau.
- Solution lipo-soluble prête à l'emploi pour le traitement des bois, à base d'insecticides de choc et rémanents, de bactéricides, de fongicides.
- **TRAITOBOIS EXTERIEUR** prévient l'apparition des moisissures, des champignons et des parasites.
- Les produits désinfectants présents dans **TRAITOBOIS EXTERIEUR** sont actifs sur les germes Gram + et -, les microchampignons ou fungus, les levures...
- Les produits insecticides présents dans **TRAITOBOIS EXTERIEUR** sont actifs sur les isoptères (termites), les lépidoptères, les homoptères, les hétéroptères, les thysanoptères, les coléoptères, les diptères, les nématodes et les acariens.
- **TRAITOBOIS EXTERIEUR**, très liquide, pénètre profondément dans le bois traité. Le bois sera protégé contre les moisissures, champignons et parasites.
- Un revêtement ultérieur par cire, peinture ou vernis est possible, mais l'adhérence en sera diminuée.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- **TRAITOBOIS EXTERIEUR** est nocif par inhalation.
- Prendre les précautions d'usage relatives à tous les produits insecticides : ne pas fumer, ne pas manger durant sa manipulation, éviter tout contact avec les denrées alimentaires, etc...
- Travailler en local ventilé.
- Utiliser des gants de protection et des lunettes.
- Eviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement.
- Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.
- **TRAITOBOIS EXTERIEUR** est un biocide utilisé pour l'usage PT8 : produits de protection du bois. Directive biocide CE 98/8 : Les substances actives utilisées dans la formulation sont notifiées à l'annexe II.
- Contient : Cyperméthrine 0,46% (m/m) et Chlorure de didécylidiméthylammonium 0,8% (m/m).

MODE D'EMPLOI :

- Solution lipo-soluble prête à l'emploi.
- Appliquer au pinceau, pulvérisateur, pistolet ou encore en bain lorsque les pièces le permettent.
- Consommation : 1 litre de produit pur pour traiter jusqu'à 8 m².
- Consommation variable suivant les essences et les sections de bois.